

L'inspectrice de l'Éducation nationale

à

Pour attribution

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles maternelles et élémentaires,  
Mesdames et messieurs les enseignants de GS et de CP,  
Mesdames et messieurs les membres du RASED

Pour information

Mesdames et messieurs les enseignants de PS et MS et de CE1.

**Références :**

- Circulaire départementale annuelle « Déroulement de la scolarité à l'école primaire »
- Notes d'information pédagogique permanentes sur la fluidité des parcours scolaires de la circonscription de Dijon Est (consultables et téléchargeables sur le site de la circonscription Dijon Est).

## La liaison GS/CP.

### La scolarité à l'école maternelle.

**Le maintien n'existe pas et ne saurait être proposé dans les classes de l'école maternelle.**

Tout élève scolarisé en maternelle suit donc normalement son cursus, sans aucun frein. La pédagogie spécifique de l'école maternelle s'adapte aux besoins des élèves et les accompagne dans leur progrès et cela à leur rythme.

En cas de situation particulière (enfant présentant de graves difficultés d'adaptation ou d'apprentissages/enfant présentant des compétences déjà bien maîtrisées pour sa classe d'âge), un aménagement de la scolarité peut être envisagé.

Une réunion d'équipe éducative permet de repérer les besoins et de trouver les réponses pédagogiques adaptées, dont le maintien en GS doit être l'ultime proposition, après avoir épuisé les autres possibilités. A chaque fois, les aménagements possibles seront clairement explicités à la famille et feront l'objet d'évaluations et de régulations régulières en cours d'année. Pour les élèves les plus fragiles, ceux qui font l'objet d'une reconnaissance de handicap, l'équipe de suivi de scolarisation est l'instance d'échanges.

Dans tous les cas, toute situation sortant de « l'ordinaire » devra être présentée et discutée dans le cadre du conseil de cycle de l'école maternelle, lieu d'échanges et de concertations. Les cas les plus problématiques me seront communiqués pour information.

### Le maintien exceptionnel en GS.

Le maintien en GS, procédure qui doit rester exceptionnelle, repose sur un **examen approfondi de la situation** de l'élève. Il concerne exclusivement les élèves en situation de handicap (décision de maintien actée par la CDA) ou des élèves pour lesquels cette saisine est en cours.

### Les enjeux et modalités de la liaison GS/CP.

*“Les projets de chaque école prévoient les modalités d'articulation entre l'école maternelle et l'école élémentaire. La programmation des activités doit être pensée dans la continuité : les enseignants de cours préparatoire prennent appui sur le travail des maîtres de l'école maternelle et sur les acquis des élèves. (BO n°3 du 19 Juin 2008)”.*

Le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire représente une étape importante dans le cursus des élèves. Les différences de fonctionnement entre ces deux écoles sont en effet nombreuses, tant du point de vue de l'organisation de la classe (espace, temps, groupes), de la gestion du matériel que des démarches et modalités d'apprentissage mises en œuvre. Les modalités de communication entre l'école et les familles varient également fortement.

La liaison GS/CP doit pouvoir permettre d'atteindre **les objectifs** suivants :

- ❖ *Faciliter la continuité GS/CP en aménageant les ruptures* qui peuvent être des freins importants dans les apprentissages.
- ❖ *Prendre en compte les besoins de l'élève en organisant la continuité des apprentissages par la mise en place de progressions* : geste d'écriture, découverte du monde, premiers éléments de mathématiques ...  
Le domaine de la maîtrise de la langue devra faire l'objet d'une attention particulière. Les progressions y seront travaillées en veillant à ne pas débiter de manière précoce (en maternelle) des apprentissages systématiques qui relèvent de l'école élémentaire. Une bonne connaissance mutuelle des exigences propres à chaque niveau et en lien avec les programmes est **nécessaire**.
- ❖ *Choisir ensemble, de manière concertée des situations d'évaluation* (observation des élèves, analyse des productions quotidiennes, protocoles spécifiques), outils indispensables pour apprécier les progrès et proposer des réponses adaptées. Les membres du RASED sont de ce point de vue des interlocuteurs incontournables.
- ❖ Tout en réaffirmant le rôle essentiel de la maternelle, et notamment de la GS, dans la préparation au CP, *établir un contrat de confiance avec les familles* en les informant des compétences attendues au CP et en dédramatisant ce passage.

Cette liaison GS/CP repose sur **un principe de mise en œuvre** : *celui de la progressivité des apprentissages du début de la GS jusqu'au début du CP* ; sans quoi, faute de cette exigence, c'est l'élève qui s'adapte.

**Les outils** de cette liaison sont divers et font l'objet de la part de toutes les équipes de multiples actions déjà bien ancrées dans les habitudes : visites, échanges, projets communs du côté des enfants ; rencontres régulières dans les conseils de cycle 2, progressions communes, participation des enseignants à des actions dans l'une ou l'autre école, (et notamment participation des enseignants de maternelle à l'aide personnalisée en début de CP) élaboration et transmission d'outils communs.

Dans le tableau suivant, je vous présente certaines initiatives, vues ici et là, proposées par des équipes sur cette liaison et que je soumetts, pour l'avenir, à vos réflexions....

Initiatives à proposer aux élèves.	Initiatives à construire dans le cadre des concertations entre les enseignants
<p>☞ Au CP : Instauration temporaire d'un « sas maison/école » aux modalités à définir ;</p> <p>☞ En GS : recours limité mais régulier à une gestion de groupe « frontale » et à une véritable utilisation du tableau.</p> <p>☞ Au CP : recours à la mise en place régulière d'ateliers d'activités.</p> <p>☞ En GS : intensification de la présence de l'écrit (toujours présenté, expliqué et ayant du sens) dans la classe, les travaux, le référents utilisés en classe.</p> <p>☞ EN GS et au CP : mise en place d'outils communs aux 2 classes : cahier de lectures/ littérature ( les histoires lues, connues), de vocabulaire (de l'imagier au carnet de vocabulaire) , de poésies ; outils qui seront symboliquement transmis en juin et complétés au cours de l'année de CP.</p> <p>☞ En GS : découverte en fin d'année (mais non utilisation !) d'un nouveau type décrit : le manuel scolaire.</p> <p>☞ En GS : usage d'un cahier (adapté aux capacités d'écriture de chacun !) dès le milieu de l'année.</p> <p>☞ Au CP : rappel systématique des chants, comptines apprises en GS/ Relecture et exploitation des albums étudiés en GS.</p> <p>☞ En GS/CP : élaboration conjointe puis enrichie graduellement d'outils à transmettre à compléter au CP (exemple vu d'un sous main présentant une file numérique, une frise alphabétique, les jours de la semaine ...).</p>	<p>⌘ Connaissance mutuelle du programme et des exigences du cycle dans lequel on n'intervient pas ;</p> <p>⌘ Définition commune d'exigences dans certains domaines d'activités : écriture, maîtrise de l'écrit, maîtrise de l'oral, numération ... ;</p> <p>⌘ Transmission des outils et supports d'évaluation de GS .</p> <p>⌘ Analyse conjointe des acquis des élèves aux évaluations : école, de circonscription;</p> <p>⌘ Association des enseignants de GS à la correction (pourquoi pas ?) mais surtout à l'analyse des évaluations du cycle 2 (mi CP, évaluation fin CE1);</p> <p>⌘ transmission d'outils favorisant la continuité : cahiers de vie de la classe, cahiers de graphisme et d'écriture, outils individuels et/ou collectifs (frise numérique, alphabets, liste de consignes...);</p> <p>⌘ Participation des enseignants de maternelle au volet « APE » des activités pédagogiques complémentaires en début de CP ou des enseignants de CP en fin de maternelle ( dans une perspective de découverte, de mise en œuvre d'une politique de prévention) ;</p> <p>⌘ Echanges entre enseignants de GS et de CP sur les outils des élèves et leurs usages : manuel de lecture, fichier de mathématiques au CP, autres supports en GS....</p>

## Le passage GS/CP pour les élèves les plus fragiles.

### Le bilan des acquis :

La pratique de l'évaluation des acquis des élèves est indispensable à l'école maternelle.

Elle permet :

- d'identifier les réussites et de mesurer les progrès des élèves
- de repérer les besoins et, le cas échéant, les éventuelles difficultés. Pour valider les compétences concernées et pour renseigner les résultats des élèves, les écoles peuvent utiliser les [outils nationaux](#) ou tout outil à leur convenance.

### Un outil départemental : le bilan des acquis de fin de GS.

Il revêt dorénavant une forme nationale telle que présenté dans [l'arrêté du 31/12/2015](#) et dont vous trouverez des modèles sur le [site Eduscol](#) pour une entrée en vigueur à la rentrée 2016.

### La liaison GS/CP pour les élèves fragiles.

Si les ruptures sont parfois nécessaires car elles aident les enfants à grandir, l'école doit veiller à ne pas générer de la difficulté pour les élèves les plus fragiles.

Ces ruptures doivent être accompagnées par les enseignants afin de les limiter et de les atténuer : si une liaison GS/CP anticipée et réfléchie en équipe de cycle est un moyen incontournable de prévenir les difficultés, il n'en reste pas moins, que pour les élèves les plus fragiles, cela ne saurait suffire.

Pour ceux là, une action spécifique doit être envisagée et cela dès la fin de la GS, dans le cadre du conseil de cycle : il s'agit **d'accompagner et de réussir le passage au CP**.

Afin de faciliter la réussite au CP des élèves dont les acquis sont fragiles et qui nécessitent des renforcements, il est nécessaire d'organiser un accompagnement pédagogique dès la rentrée des classes. La fiche de liaison GS-CP proposée en annexe, (ainsi que sa fiche outil) permet ainsi de concevoir les étayages pédagogiques nécessaires dans les domaines de la langue orale, de la langue écrite et des premiers éléments de mathématiques. Elle est transmise pour chaque élève pour lequel ce dispositif paraît nécessaire, à l'école qui accueillera l'élève en CP et déterminera les modalités d'accompagnement en conseil de cycle.

L'équipe de Dijon Est vous propose un outil, synthèse d'un travail de groupe mais qui est encore amendable et cela à travers les propositions et commentaires qui vous pouvez nous faire parvenir pour l'améliorer et le rendre plus efficace.

### Echéancier – Modalités de mise en œuvre.

Etape	Objet	Supports - Outils
Avril /Mai Période 5 de la GS.	Réunion d'un conseil en maternelle pour repérer les élèves fragiles pouvant bénéficier de l'élaboration de cet outil d'aide au passage en CP . De premières actions pourront être décidées et mises en œuvre dans le cadre de la maternelle (période 5) : aides au sein de la classe, aides personnalisées, RASED, poursuite ou contact avec des structures extérieures (orthophoniste, CAMSP/CMPP, autres) ....	Tout document interne à l'école pouvant attester des fragilités mais aussi des réussites de l'élève (livret d'évaluation, cahier de progrès ...). La fiche passerelle pourra être consultée au regard des compétences « de base » à observer plus particulièrement.
Fin juin	Réunion d'un conseil de cycle 2 qui présentera les élèves repérés, le bilan des compétences à travailler et les modalités d'aide à privilégier dès l'entrée au CP.	A cette occasion, la colonne de gauche du tableau « Bilan en fin de GS » sera complétée.
Septembre Octobre Période 1 du CP	Dès le jour de la rentrée, un accueil bienveillant sera réservé à ces élèves et toutes les aides nécessaires seront déployées : différenciation, aide personnalisée. Si l'aide RASED est nécessaire, elle se mettra en place <u>immédiatement</u> .	Dans le cadre d'organisations pédagogiques spécifiques (si la proximité géographique des écoles le permet) et surtout dans le cadre de l'aide personnalisée, la participation des enseignants de GS à certaines activités peut s'avérer fort judicieuse.
Fin octobre	Réunion d'un conseil de cycle 2 pour établir un bilan pour chaque élève bénéficiant de ce dispositif et, éventuellement, poursuivre l'aide sous d'autres formes ( élaboration d'un PPRE de soutien/prévention de la difficulté scolaire).	La colonne de droite sera complétée afin d'apprécier les acquis et progrès.

A chaque étape de ce dispositif d'aide, les familles seront informées de ces démarches d'accompagnement.

Ce document peut être conservé dans le dossier scolaire de l'élève afin d'attester des aides mises en place et témoigner des progrès mais aussi, parfois, de la persistance des difficultés.

*Sachant compter sur votre volonté d'aider chaque élève à réussir, je vous remercie de mettre en place ce protocole d'accompagnement pour chaque élève fragile et de développer une cohérence et une continuité maximales des apprentissages entre l'école maternelle et le CP.*